



DEMANDE DE VISA HAÏTI

Date de dernière mise à jour : 17/11/11

Pour les séjours inférieurs à 90 jours le visa s'obtient à l'arrivée au service de l'immigration du port d'entrée
sauf pour les ressortissants de :
Colombie, Panama, Chine, République dominicaine

Les ressortissants de l'UE sont admis à pénétrer et séjourner en Haïti sur présentation :

- D'un passeport en cours de validité

	R ressortissants Français
Délai consulaire	3 jours (Attention : prévoir en plus les délais d'acheminement)
Documents à fournir	
Expatriation Séjour supérieur à 6 mois	Voir sur place en Haïti avec les services d'immigration Aucun visa n'est délivré en France
VISA DE SERVICE	<input type="checkbox"/> Passeport de service <input type="checkbox"/> Note verbale <input type="checkbox"/> Formulaire de demande de visa <input type="checkbox"/> 2 photos récentes en couleur <i>Visa valable 6 mois multiples entrées</i>
Validité du visa	Visa valable 6 mois à compter de la date de délivrance Visa multiples entrées
Frais consulaires	
Pour les Français	46 €
Pour les étrangers	30 USD
Prestation VSI	Tarif habituel (voir BDC)
Informations complémentaires	Ambassade d'Haïti 10 rue Théodule Ribot 75017 Paris Tél : 01.47.63.47.78 Fax : 01.42.27.02.05 Courriel : ambhaitiparis@noos.fr Consulat général d'Haïti à Paris 35, avenue de Villiers 75017 Paris Tél : 01.42.12.70.50 Fax : 01.42.12.70.59 Capitale : Port au Prince Monnaie locale : Gourde 1€ = 44.75 HTG Religions : Catholiques 80% - Baptistes/Pentecôtistes/Protestants Téléphone depuis la France : 00 509 Décalage horaire : moins 6h

Vous pouvez suivre vos dossiers en cours sur notre site : www.vsclients.com

VSI sas – 19/21 avenue Joffre 93800 Epinay sur Seine – Tél. : 08.26.46.79.19

www.vsi.1er.fr – vsi1er@wanadoo.fr

